ACADEMIE DE CORSE Ajaccio, le 5 février 2019

 

 **COLLEGE FESCH**

 Bd P.ROSSINI - BP 311

 20176 Ajaccio

 Tél. 04 95 51 60 80

 Intendance

 Tél. 04 95 51 60 92

 Fax*:* 04 95 51 60 99

 Mail ce.i6200001g@ac-corse.fr

**Cahier des charges**

**Marché à procédure adaptée n°2019-CF-01**

**« Voyage en Sardaigne : Transport, hébergement, visites et assurance, élèves et accompagnateurs »**

 Le présent cahier des charges régit le marché 2019-CF-01 et ses clauses ont valeur contractuelle.

 Le marché 2019-CF-01 est un marché passé selon une procédure adaptée (ancien article 28 du Code des Marchés Publics, articles 25 et 27 du Décret 2016-360 du 25.03.2016).

 La personne détentrice du pouvoir adjudicateur est Monsieur Paul DIGIACOMI, Proviseur.

 Le comptable assignataire des paiements est Madame Christine TOMASI, Agent Comptable du Collège Fesch.

 Les candidats transmettent leur offre par l’intermédiaire de la plate-forme de publication des marchés publics des établissements d’enseignement : **aji-France.com**.

**Objet, nature, et durée du marché** :

*Article 1 : objet du marché*:

 Le marché a pour objet la réalisation des prestations de transport, hébergement, visites sur place, et assurance durant le voyage scolaire en Sardaigne.

Les effectifs prévus sont de : 27 élèves et 3 accompagnateurs.

*Article 2 : nature du marché :*

 Le marché porte sur une prestation unique.

*Article 3 : allotissement :*

 Le marché comporte un lot unique.

*Article 4 : descriptif des besoins :*

Voyage pédagogique en Sardaigne

Période envisagée : Du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2019.

Effectifs prévus : 27 élèves et 3 accompagnateurs.

**Transport** : Autocar et Ferry Ajaccio – Sardaigne – Ajaccio

Départ Ajaccio lundi 15.04.2019 matin

Retour Ajaccio vendredi 19.04.2019 au soir.

**Hébergement** : Hôtel en pension complète (demi-pension + paniers repas, sauf repas de midi du 15.04.2019).

- 3 nuits à Tempio Pausania (ou Luogosanto)

- 1 nuit à Alghero

**Activités envisagées** :

**- Jour 1**

* Visite guidée du musée A casa di Roccapina (ouvre sur réservation)
* Départ de Bunifaziu autour de midi
* Route vers Arzachena, puis visite de la Tomba di I Giganti di Coddu Vecchiu et du Nuraghe La Prisgiona dans l’après-midi.

**- Jour 2**

* Randonnée / promenade guidée d’une demi-journée sur le Monte Pulchiana (proposition de guide : Luca Piga)
* Déjeuner typique à l’agritourisme La Cerra
* visite de la Chiesa di San Trano et du Museo etnografico Agnana (=museu dello stazzo) à Luogosanto

**- Jour 3**

* Visite du MEOC et du museo dello bandisimo sardo à Aggius avec le guide Luigi Gana
* Déjeuner (panier repas) à Perfugas, sur le site de l’église Saint-Georges
* Route vers Alghero et nuit à Alghero

**- Jour 4**

- Visite guidée de la ville d’Alghero

- Visite des grottes de Neptune (prévoir une offre avec bateau et une par les escaliers)

**- Jour 5**

- Route vers Santa Teresa

- Temps libre / shopping puis déjeuner sur place

- Bateau et retour sur Aiacciu

 **Alimentation** :

 - Un des repas du midi sera un repas typique sarde (proposition du restaurant agritourisme

 La Cerra)

 - Le déjeuner du J3 se fera en plein air, sous la forme de panier repas

 - Le déjeuner du J4 ou J5 inclura une spécialité locale type pizza ou focaccia

**Le tarif doit inclure**

* le transport en autocar de tourisme (frais de chauffeur, péages et parkings inclus)
* les traversées maritimes (taxes portuaires et passage du car sur bateau inclus)
* le logement en hôtels 3 étoiles (*normes italiennes*), (chambre double pour les accompagnateurs, éventuellement chambres de 3 à 4 lits pour les élèves, toutes avec sanitaires privés)
* les repas en pension complète (tous déjeuners excepté celui du 15 avril, dîners et paniers-repas inclus)
* l'assurance annulation, rapatriement-responsabilité civile-vol ou perte de bagages.
* les visites et droits d’entrée : **Guide : Ne pas solliciter un guide s’appelant Pino.**

**Formalités administratives – paiement :**

*Article 5 : attribution du marché - recours :*

 La décision d’attribution du marché est publiée par l’intermédiaire de la plate-forme

« aji-France.com ». Les candidats non retenus disposent d’un délai de recours pré-contractuel devant le tribunal administratif de Bastia de dix jours ouvrés à compter de la publication de l’attribution du marché.

*Article 6 : prix :*

Les prix **sont fermes** sur la durée du contrat.

*Article 7 : paiement :*

 La facture, portant les mentions suivantes : Nom et adresse du collège

 N° SIRET et APE ou RCS du prestataire

 Référence de la commande

 Dates de facturation et de réalisation de la prestation

 Enonciation précise et détaillée des prestations facturées

 (PUHT, PTTC).

 IBAN et BIC.

 sera transmise en deux exemplaires.

 Les règlements sont effectués par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture après service fait. Le fournisseur retenu aura la possibilité de demander un acompte de 70% maximum du coût total de la prestation, suivant les règles applicables en matière de comptabilité publique.

*Article 8 : contentieux :*

 Tout contentieux sera porté devant le Tribunal Administratif de Bastia.

 Le Proviseur,

détenteur du pouvoir adjudicateur,

 Paul DIGIACOMI